Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 12 (1867)
Heft: 19

Artikel: Camp de Châlons de 1867 [fin]
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-331430

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

REVUE MILITAIRE SUISSE

dirigée par

F. LECOMTE, colonel fédéral; E. RUCHONNET, major fédéral d'artillerie;
E. CUÉNOD, capitaine fédéral du génie.

N° 19. Lausanne, le 5 Octobre 1867. XIIe Année.

SOMMAIRE. — Camp de Châlons de 1867. *(Fin.)* **— Nouvelles et chronique.**

CAMP DE CHALONS DE 1867. (1)

(Fin.)

Dès que la première ligne d'infanterie commencera à s'encadrer dans la seconde, la batterie à cheval précédée et masquée par les hussards se portera en avant, pour se mettre en batterie après avoir dépassé d'une centaine de mètres les troupes d'infanterie. Elle ouvrira son feu à mitraille, et les lanciers, qui l'ont suivie de près, fourniront par escadron des charges successives. Après ces charges, le 7e hussards se lancera tout entier en fourrageurs, puis se ralliera *très-loin* en arrière, en passant par les intervalles de la deuxième ligne qui, pendant ce tumulte *étudié*, sera devenue première et se déploiera entièrement en formant les colonnes de division. La cavalerie de l'ennemi entrera à son tour en action, et essaiera une attaque sur toute la ligne. Pour la déjouer, dans chaque colonne de division, le 1er peloton ouvrira le feu à volonté, le second serrera contre le premier, à distance de rang, *pour lui donner de la consistance*, mais ne tirera pas. On admet qu'une telle tactique, employée contre la cavalerie ennemie, réussira, et que les escadrons repoussés devront se rallier derrière leur infanterie. Les tirailleurs, qui avaient disparu pendant ces charges, seront de nouveau déployés, les bataillons reformeront leurs lignes de bataille, et le mouvement de retraite continuera, la 2e division, la 3e et la 4e se dirigeant respectivement vers les ouvrages blancs, les bois 89 et 91, et les bois 92, 93 et 94, situés encore plus à l'est. Ces dernières positions seront depuis quelque temps déjà occupées par la réserve principale qui s'est conformée au mouvement général, a déployé ses bataillons, et les a soutenus par deux batteries placées dans les ouvrages blancs, plus deux batteries en avant du bois 91 où se trouve une éminence des plus favorables à l'effet de leurs feux. Vivement pressées par le corps ennemi, les troupes des 2e, 3e et 4e divisions accéléreront leurs derniers mouvements de retraite, mais l'attitude et la forte position de la réserve en imposeront à l'adversaire, qui terminera là sa poursuite.

(1) Extrait du *Spectateur militaire*, chronique de M. Brunechasse.

d. Bien qu'à l'heure présente on déprécie la cavalerie au point de soutenir qu'il faut la réduire au rôle d'éclaireur et de poursuivant, on ne peut méconnaître que l'ennemi, encouragé par le succès, arrêté sur certains points par une résistance plus tenace, entraîné sur certains autres par une réussite moins chèrement achetée, présentera après quelque temps un grand décousu dans ses lignes, de sorte que la cavalerie ne peut être taxée de témérité, si, dans cette circonstance particulière, elle essaie de le braver et de le charger. Nous ne voulons pas dire par là que l'ennemi sera rompu, mais les services rendus par la cavalerie seront assez éminents si, grâce à son dévouement et à l'impétuosité de ses charges, le passage des lignes en retraite peut être opéré sans encombre. Toute cavalerie est perdue si elle commet la faute de se rallier à portée de l'infanterie qui vient de la repousser ; c'est pourquoi, dans le corps d'armée français, on adopte une formation qui permet aux escadrons de passer librement dans les intervalles pour aller se rallier aussi loin et aussi sûrement qne cela est nécessaire.

Lorsque la cavalerie ennemie exécute une charge générale sur la seconde ligne devenue première, on suppose que celle-ci, dont l'ordre antérieur était en colonnes doubles à intervalles de déploiement, se déploie d'abord pour former ensuite les colonnes de division ; il nous paraît fort simple de passer directement de la colonne double à la colonne de division, et il convient de ne pas oublier que dans un instant aussi critique, toute perte de temps, toute double manœuvre peut être funeste.

Dans cette opération de retraite, où il est fait alternativement usage des feux des tirailleurs et des feux à commandements, il importe que le passage rapide de l'un à l'autre de ces moyens d'action soit l'objet d'exercices suivis et intelligemment dirigés ; on rappellera aux tirailleurs qu'ils ne sauraient user de trop de vitesse pour gagner les intervalles, mais on leur fera sentir en même temps, en les faisant quelquefois assaillir à l'improviste par des cavaliers en fourrageurs, la nécessité de se grouper par quatre d'abord et par demi-section ensuite. Malgré l'emploi sagement réglé des munitions, il pourra arriver que les troupes de ligne en tirailleurs, et faisant usage du fusil nouveau modèle, viennent à manquer de cartouches ; dans ce cas exceptionnel, les commandants des divisions les feront relever, en jetant en tirailleurs leurs bataillons de chasseurs à pied : ce sera à ceux-ci de faire preuve de vitesse pour garnir promptement les points éloignés de leur base de déploiement ; le 14e bataillon, dans une manœuvre de division, a laissé à cet égard un exemple qui ne souffre aucune critique.

QUATRIÈME GRANDE MANŒUVRE.

Opération offensive contre un corps d'armée d'égale force, mais représenté par une seule division d'infanterie, renforcée en cavalerie et en artillerie.

a. On suppose, comme dans la deuxième grande manœuvre, qu'un corps d'armée d'invasion, fort de trois divisions d'infanterie, pourvu de l'artillerie et de la cavalerie nécessaire, marche de l'Argonne sur la capitale de la Champagne vinicole, Reims ; tandis que l'ennemi, de forces supposées égales, s'avance pour

lui disputer le passage, jusqu'aux environs de Mourmelon. Dans cette quatrième grande manœuvre, les rôles habituels sont intervertis; c'est le corps d'armée du camp qui représente l'envahisseur, tandis que la défense est confiée à la première division d'infanterie en entier, avec trois batteries d'artillerie, et tout le 2e régiment de hussards. Chaque bataillon de cette division est censé représenter un régiment. Les divisions du corps d'armée attaquant sont rangées en bataille dans l'ordre naturel; pour constituer la réserve générale, on a distrait de la 3e division le 15e bataillon de chasseurs et le 87e de ligne, et on leur a adjoint la brigade de lanciers, un escadron du 7e hussards, la batterie à cheval et trois batteries de 12 rayé. Le général commandant la division de cavalerie a reçu le commandement de toute la réserve. Les trois escadrons restant du 7e hussards sont attachés aux divisions d'infanterie. On est convenu de supposer que Suippes et Mourmelon sont éloignés l'un de l'autre de 30 kilomètres.

b. La veille du combat, l'ennemi s'est établi le long de la route impériale n° 77, de Nevers à Sedan, appuyant sa droite à la petite ville de Suippes et sa gauche à la ferme de Cuperly : le lendemain, de bonne heure, il lance des reconnaissances de cavalerie légère sur tout son front, mais principalement sur les routes qui s'ouvrent en avant de ses ailes et de son centre, savoir : la route départementale n° 16, de Sainte-Menehould au Grand Saint-Hilaire, la route communale de Suippes à Baconnes, et la voie romaine. La reconnaissance du centre, commandée et dirigée d'après les prescriptions du règlement du 23 mai 1832 sur le service en campagne, rencontre les premières vedettes françaises qui se retirent au galop en donnant l'alarme au corps défensif. La reconnaissance redouble de précautions et découvre enfin les Français, qui occupent, de la droite à la gauche, les positions indiquées par les bois 24, 25, 81, 91, 85, 84 et par les ouvrages blancs. Le corps d'armée attaquant est alors averti et quitte ses bivouacs de la veille pour venir se ranger en bataille, face à l'ouest, en arrière du bois 93.

c. La 3e division, division de direction, se place sur le chemin de Mourmelon à Suippes, à demi masquée par la hauteur cotée 145 mètres : après avoir reconnu l'adversaire pour son compte particulier, elle se dirige sur la route de Suippes à Baconnes en passant entre les bois 90 et 91. Le général qui la commande, pour faire ses dispositions d'attaque, ne prend conseil que de lui-même, en tenant compte toutefois du terrain et des renseignements fournis par la reconnaissance.

La 2e division occupe une ligne oblique par rapport à celle de la 3e division; sa droite est appuyée au bois 95 et sa gauche au bois 106; son commandant a toute latitude pour le choix de son ordre de bataille : il peut chercher à déborder l'aile gauche française, mais tous ses mouvements doivent se lier, dans un rapport de subordination, avec ceux qu'effectuera la 3e division, qui a reçu une direction bien déterminée.

La 4e division prend des dispositions toutes semblables à celles de la 2e, mais elle occupe la gauche de l'ordre de bataille.

La réserve principale prend position en arrière de la 4e division : son infanterie est sur une seule ligne, par bataillon en colonne double à demi-intervalle de déploiement; le canon de réserve est entre les chasseurs à pied et le 87e de ligne; la

brigade de lanciers forme une seconde ligne, tandis que l'escadron de hussards flanque la gauche de l'infanterie, à 300 mètres de distance.

d. Le corps ennemi s'ébranle en réglant sa marche sur la troisième division et commence l'attaque des positions françaises dont la clef est à la cote 146, sur la route de Suippes à Baconnes, entre les bois 90 et 91. Il pourra arriver qu'une division, éprouvant une résistance très-opiniâtre, soit obligée de s'arrêter ; le général en chef devra en être aussitôt averti et se servira de la réserve pour faire, sur l'un ou l'autre flanc, une diversion destinée à dégager la division en détresse. Après une résistance suffisamment accusée, le corps chargé de la défense se mettra en retraite et viendra occuper, sans être trop inquiété, une position indiquée par les bois 72, 54, 52 et la cote 139.

e. Le commandant en chef a dû rappeler qu'en présence d'une artillerie perfectionnée, dont l'effet est déjà très marqué à 2500 mètres, dont la justesse est grande à 2000 mètres et la précision des plus redoutables à 1500 mètres, il faut soigneusement se garder d'employer des masses profondes, au moins dans ces zones, d'adopter à peu près invariablement l'ordre rationnel qu'il a prescrit, et se bien persuader surtout qu'il n'est si faible ondulation du terrain qui ne puisse servir à dissimuler la présence des troupes.

Malgré les avantages de l'ordre mince devant un feu nourri, il faut le quitter assez tôt pour que les colonnes d'attaque ne se forment pas sous le feu de l'ennemi ; autrement, *les commandements ne sont plus entendus, les ploiements ne peuvent se faire, et le désordre n'est pas loin d'un semblable état de choses.* Il peut arriver d'ailleurs que la première ligne puisse enlever des positions sans le secours de la seconde, mais rien n'est si fugitif que ces occasions ; pour en profiter sur l'heure, il ne faut pas changer l'ordonnance de la première ligne, quelle qu'elle soit.

Le feu éparpillé de l'artillerie ne produit pas plus d'effet que la mousqueterie : la position et la distance des ennemis étant bien reconnues, il faut amener en face d'eux plusieurs batteries groupées sous un seul commandement, les battre sans relâche à coups *serrés et abondants*, jusqu'à ce qu'on voie s'y produire cette hésitation d'abord, ce désordre bientôt après, qui les mettent à la merci de nos colonnes d'attaque, dont l'impatience doit être maîtrisée jusque-là.

S'il est vrai que la carabine des chasseurs à pied soit privée jusqu'à présent des avantages que procure la rapidité du tir, elle n'en a pas moins conservé la supériorité de son feu *aux grandes distances*, et demeure encore la seule arme dont on puisse tirer quelque profit à 1100 mètres et au-delà. *On ne devra donc pas négliger son emploi, soit pour inquiéter les batteries ennemies, soit dans les mouvements de tirailleurs. Un bataillon de chasseurs doit être employé par petites fractions ou par détachements de compagnies sur divers points. Son emploi en une seule masse doit constituer une exception.*

Quand des projectiles ennemis arrivent dans les rangs par suite d'un tir de bouches à feu, ce serait peine et munitions perdues que d'y répondre par un feu de mousqueterie du fusil nouveau modèle. Il n'y a guère, en effet, que les tirailleurs qui, armés de ce fusil, puissent en faire usage à des distances comprises

entre 800 et 1000 mètres sur des masses ou tout au moins des lignes continues : au-delà, les coups sont à la fois incertains et peu dangereux.

Les officiers et les sous-officiers, chargés de surveiller le tir de la mousqueterie, ne se pénétreront jamais trop de la haute importance qui s'attachera désormais à une évaluation approximative des distances auxquelles ils se trouvent de l'ennemi ; l'indication de la distance ne suffit pas, il faut encore qu'ils se promènent derrière les rangs pour vérifier la position du curseur ou le choix du cran de la crémaillère. On s'abstiendra du feu de deux rangs quand on sera en ligne, à cause de la consommation trop grande de munitions à laquelle il donnerait lieu. Les feux à commandements seront seuls employés en ligne et le feu à volonté sera réservé aux tirailleurs.

Un conseil généreux et paternel complète ces recommandations si sages ; nous ne pouvons mieux terminer qu'en le reproduisant à la lettre : « Dans une opération « de guerre, les divisions d'un même corps sont toutes solidaires les unes des « autres. Si l'une d'elles est vivement engagée, et que celle qui en est le plus « rapprochée ne le soit pas, elle doit prêter son concours à la première et prendre « ses dispositions à cet effet. Dans toutes les opérations d'un corps d'armée, les « divisions doivent lier leurs mouvements entre elles, sans attendre des ordres « spéciaux ; elles ne doivent jamais s'isoler ou rester spectatrices inactives des « attaques et des embarras supportés par les troupes qui agissent dans leur « voisinage. »

25 *août.* — Le mois d'août, le dernier de nos travaux, a été tout entier consacré à la répétition des quatre grandes manœuvres dont notre chronique de juillet a fait connaître la marche et le but : d'ailleurs, tout immense qu'en soit le développement, le terrain de manœuvre, bien examiné, ne présente guère que deux positions dignes de ce nom, celle des ouvrages Blancs et celle que vient couper la voie romaine, près du bois n° 46 ; et, comme il s'agissait principalement de déterminer la nouvelle formule du combat offensif en présence d'une armée en position, faisant usage d'un fusil à tir rapide, on conçoit qu'il n'y avait pas à s'écarter beaucoup des points que nous venons d'indiquer, si l'on ne voulait fausser tout le programme.

Reprise de la première manœuvre. — Entre la voie romaine et le plateau des Perches se trouve une petite vallée dont les versants présentent une pente uniforme, douce, découverte, telle enfin qu'il est difficile, sinon impossible, d'y engager de front les troupes chargées de l'attaque avant d'avoir déblayé, soit par un feu concentré d'artillerie, soit par les mouvements plus prononcés des ailes du corps d'armée, les crêtes ennemies qui les dominent.

A l'aile droite, où l'on a supposé un obstacle infranchissable (la limite du terrain militaire), on ne trouverait point à développer la cavalerie nombreuse dont on dispose ; mais, à l'aile gauche, où le plateau des Perches se prolonge jusque sur les derrières de la position ennemie, on donnera toute liberté d'action aux colonnes d'infanterie de la 4e division, en établissant à 500 mètres de leur gauche la division de cavalerie. Evitant de se placer dans le champ de tir des troupes du corps d'armée, cette cavalerie exécutera un changement de front, l'aile gauche en

avant après lequel elle se trouvera postée parallèlement à la voie romaine. Il est évident que dans cette position, malgré son éloignement et sans avoir besoin de charger, elle menacera assez sérieusement la ligne de retraite du centre ennemi, pour l'obliger à dégarnir la crête méridionale de la vallée dans le temps même où les troupes de la 2e division s'apprêteront à les aborder.

Jusqu'à ce moment, il aura dû être interdit à cette infanterie de manifester sa présence, ne fût-ce que par des tirailleurs; si l'on considère, en effet, la largeur de la vallée qui atteint près de 1500 mètres en cet endroit, on voit qu'il est impossible à des fantassins d'ouvrir un feu efficace d'une crête à l'autre, tandis que l'artillerie ennemie, en position sur la crête méridionale, se trouve dans les meilleures conditions pour paralyser les efforts d'une troupe qu'on aurait lancée prématurément à l'attaque.

Il faut néanmoins supposer le cas où la cavalerie ennemie, ayant eu raison de la nôtre, s'opposerait avec un égal succès à la marche de la 4e division d'infanterie qui a dû prendre pour point de direction de gauche le magasin formant butte à égale distance des bois 41 et 43 : on ne pourrait plus compter alors sur une évacuation sans combat de la crête méridionale, et il deviendrait nécessaire d'y porter les ravages d'une artillerie nombreuse.

Dans ce but, les deux batteries de la 2e division et les trois batteries de la réserve précédant l'infanterie, se porteront seules sur la crête septentrionale; elles profiteront de la déclivité du terrain pour dérober à l'ennemi leurs chevaux et leurs caissons, et leurs pièces ne devront se découvrir que juste assez pour assurer leur pointage.

L'attaque générale aura donc lieu dans un ordre à peu près concave, la 2e division ne devant lancer ses premiers tirailleurs qu'au moment où elle aura vu les divisions des ailes aborder les retranchements ennemis. Ces tirailleurs seront entremêlés çà et là de chasseurs à pied dont la carabine a une portée un peu plus grande et des effets de pénétration plus assurés à la distance anormale à laquelle on sera obligé de commencer les feux de mousqueterie. La forme du terrain étant absolument défavorable à l'exécution des feux de ligne, les colonnes d'attaque parcourront les deux versants de la vallée sans tirer un seul coup de fusil; mais, dès qu'elles auront chassé l'ennemi de ses retranchements, elles se déploieront sur le revers des ouvrages, en un demi-cercle plein, et feront converger tous leurs feux à commandement sur les troupes en retraite, afin de leur rendre impossible tout retour offensif. On leur prescrit de ne point serrer cet ennemi de trop près, puisqu'elles l'atteignent aussi sûrement par leur feu et gênent moins les mouvements ultérieurs de leur propre cavalerie, dont le changement de front doit être en ce moment terminé.

Aux ailes du corps d'armée, où se trouvent des bois qui masquent une partie des mouvements, on a dû pouvoir approcher de l'ennemi jusqu'à une bonne portée de mousqueterie, 6 ou 700 mètres, et ouvrir de là, avec les premières lignes déployées, un feu assez efficace pour corroborer l'effet de l'artillerie en ébranlant l'ennemi. Dès qu'on a pu s'assurer que cet effet de désorganisation était assez marqué, on a dû former la deuxième ligne en colonnes d'attaque et la jeter sur

les positions. La première ligne, dépassée, a cessé son feu et formé à son tour les colonnes doubles par bataillon à intervalle de déploiement pour appuyer l'attaque faite par la deuxième ligne.

Au centre, au contraire, où les troupes sont restées couvertes jusqu'au moment d'entrer en action, il a été inutile de recourir à la deuxième ligne pour donner l'assaut à la position ennemie; les passages de ligne offrent toujours des situations assez délicates, ainsi qu'il a été dit aux manœuvres de division, pour que la nécessité seule les fasse employer.

« Cette manœuvre détaillée (nous citons textuellement), a pour but d'établir « d'une manière générale, l'emploi de l'artillerie dans des opérations de guerre. « Son tir ayant une portée trois fois plus grande que celle du fusil d'infanterie, il « doit évidemment précéder les attaques de l'infanterie et en préparer les ap- « proches. Le feu de l'infanterie ne doit jamais s'ouvrir au-delà d'une distance de « 1000 mètres, et encore à cette distance les coups en sont-ils incertains. Ce- « pendant d'adroits tireurs, couverts par des obstacles, peuvent, à 1000 mètres, « inquiéter les batteries ennemies, mais des feux d'ensemble exécutés à cette « distance ne produiraient aucun effet. C'est dans les bataillons de chasseurs qu'il « faut avoir soin de choisir les tirailleurs pour inquiéter l'ennemi aux longues « distances. Ces tirailleurs doivent être clair-semés et détachés partout où le be- « soin se fait sentir; il ne faut pas s'occuper du morcellement que peut éprouver « le bataillon, ce dernier tout entier ne devant être employé en ligne qu'excep- « tionnellement et dans des cas d'urgence. Ces tirailleurs doivent être relevés « fréquemment. »

Reprise de la deuxième grande manœuvre. — Lorsqu'un général en chef a initié chacun de ses principaux subordonnés au but qu'il se propose; lorsque ceux-ci, à leur tour, ont fait descendre cette initiation jusqu'aux échelons les plus modestes de la hiérarchie, tous alors sont pourvus d'un flambeau, d'un guide suffisant pour se passer de lisières, leur responsabilité comme leur mérite sont en raison directe de la liberté d'action qui leur est laissée. Rien ne prépare mieux la coordination des efforts que cette participation du grand nombre à la pensée dirigeante, non que cette pensée doive être divulguée à l'avance, mais lorsque le moment apparaît de la mettre à ferme et intelligente exécution. La convergence des idées simplifie la tâche du commandant en chef, elle l'affranchit de la surveillance incessante des détails, lui donne la liberté d'esprit en échange de la liberté des moyens dont il a doté ses seconds, lui permet enfin de demeurer au milieu de la bataille, comme une sorte de Providence, indifférente aux petits événements, mais parant avec vigueur aux grands coups du sort.

L'infanterie, comme autrefois la cavalerie, va devenir une arme du *moment;* jamais, pour ceux qui la commanderont, l'occasion n'aura été plus fugitive, d'où la nécessité de ne prendre conseil que d'eux-mêmes, de rejeter absolument tout le vain appareil de commandements préparatoires, d'alignements, de guides et de drapeaux, dont la grammaire militaire est hérissée; et de se souvenir sans cesse, avec le maréchal Bugeaud, que la pire des déterminations est de n'en pas prendre du tout.

Profiter du terrain, c'est l'occuper de manière à *donner sans recevoir*, comme en escrime; on voit ce que devient la théorie des alignements rigides en face de ce principe, si souvent rappelé à l'attention des commandants de troupes, mais plus souvent encore oublié par eux.

Un général en chef dirige plutôt qu'il ne commande, et cela surtout quand le terrain occupé par le corps de bataille se dérobe en partie aux regards de l'observateur, comme il arrive, en effet, aux ouvrages Blancs, en ce qui concerne l'assaillant. Ces retranchements inabordables de front, à cause des pentes parfaitement battues qui leur servent de glacis, formant d'ailleurs système avec l'éminence boisée n°s 90 et 91, n'occupent cependant pas tout à fait les points culminants de la hauteur où ils sont assis: c'était nécessaire pour bien découvrir jusqu'au fond du ravin avoisinant, mais c'était aussi se priver de la ressource d'en fermer les gorges et les exposer conséquemment à une attaque de revers par l'un ou l'autre flanc, en dérobant le mouvement derrière les bois qui constituent ces flancs mêmes.

On s'est décidé à attaquer par la gauche: nous croyons qu'à droite comme à gauche les difficultés d'exécution étaient grandes, mais le résultat stratégique semble mieux assuré si l'on attaque par la droite, puisqu'au lieu de rejeter simplement l'ennemi sur sa ligne de retraite, on réussirait à l'en couper, sans perdre soi-même la communication avec Châlons par la route de Jonchery à Cuperly et celle de Sedan à Nevers.

Peut-être aussi fait-on trop bon marché de l'intelligence militaire de l'ennemi, en supposant qu'il accumule sur son front tous ses moyens de résistance, quand il se sait inattaquable sur ce point.

Ces remarques faites, on ne peut qu'approuver les dispositions prises pour masser dans le bois des Crayères de puissants moyens en infanterie et artillerie, et pour diriger toute la cavalerie vers le plateau de Saint-Hilaire.

Aux yeux de l'ennemi, la 1re, la 3e et la 4e divisions du corps d'armée paraissaient seules en ligne, il ne s'est donc pas beaucoup inquiété d'être débordé d'environ 500 mètres par la 1re division, accusant le mouvement avec des forces insuffisantes. S'il avait soupçonné la présence de la 2e division dans les bois sur sa droite, il aurait de bonne heure abandonné les ouvrages pour se porter sur le plateau lui-même, s'établissant par une sorte de changement de front central l'aile gauche en avant, parallèlement au chemin du Grand Saint-Hilaire à Mourmelon, et à cheval sur sa ligne de retraite. Ce mouvement, fait un peu trop tard, a obligé les troupes représentant l'ennemi à prendre, pour ne pas être faites prisonnières, une allure précipitée qu'elles n'auraient pu soutenir sans désordre si la faiblesse des pelotons ne leur permettait de passer partout. A la première manœuvre sur ce terrain, la brigade de lanciers avait imprudemment chargé sur les deux pentes d'un ravin dont les batteries ennemies garnissaient la crête; mais, à la deuxième reprise de cette manœuvre, elle a débouché tout entière sur le plateau de Jonchery, occupant avant l'ennemi, par ses éclaireurs, le bois 82, où s'appuyait la droite de la ligne de bataille des défenseurs.

Un échelon de trois bataillons peut avoir besoin de se fractionner en échelons

d'un moindre front ; aussi avait-on soigneusement recommandé de prendre entre les régiments un intervalle minimum de 500 mètres, afin que le fractionnement d'un échelon principal en plusieurs éléments puisse avoir lieu sans gêner l'échelon principal suivant.

La 4e division n'avait pas d'échelons à former, mais au moment de l'attaque des ouvrages Blancs, elle devait, pour empêcher l'ennemi de se dégarnir en face d'elle, précipiter son mouvement et occuper tous les bois 91, 92 et 93. L'attaque d'un bois doit être, en effet, une opération rapide ; il faut, dès qu'on arrive à portée de mousqueterie, prendre le pas de course, se porter en tirailleurs et à toute vitesse jusqu'à la lisière, et se grouper par quatre avant de pénétrer dans le fourré. Cela suffit pour éventer les embuscades et enhardir les assaillants.

Vendredi 9 août et lundi 12, les deux manœuvres que nous venons d'étudier à nouveau ont été exécutées devant l'Empereur, qui en a exprimé sa satisfaction. L'ordre général du camp n° 49, daté du 17, fait connaître que Sa Majesté « a approuvé l'ensemble et la direction de l'instruction militaire dans ses diverses parties. » Le souverain a en outre assisté à un bivouac du corps d'armée, le 14 août, sur les bords de la Suippes, et fait exécuter le 10, en sa présence, par la 2e division d'infanterie, des manœuvres d'un genre nouveau, dont une partie a reçu une consécration presque officielle, dans une instruction fort remarquable, datée du 9 août, portant la signature impériale, et dont à cause de son importance exceptionnelle nous renvoyons à une époque prochaine le respectueux examen.

Néanmoins, nous pouvons dès à présent dire qu'on a fait de larges emprunts aux règlements de manœuvres des armées étrangères, à ceux de l'Autriche et notamment de la Prusse : nous ne saurions trouver mauvais que la France reprenne son bien partout où elle le retrouve, car il ne faut pas oublier que les nouveautés prétendues dont se glorifient nos voisins d'outre-Rhin, se trouvent en germe dans toutes les élucubrations des écrivains de la fin du dernier siècle.

Le but principal paraît être de présenter à l'infanterie ennemie un masque sur lequel elle épuisera toutes les ressources de sa mousqueterie à jet continu, tandis que les bataillons, disposés dans un ordre qui favorise à un égal degré la marche et la consistance de la ligne, s'avancent à l'abri d'un épais rideau de tirailleurs. Ce rideau est double et même triple ; il se compose d'une première ligne déployée selon la méthode ordinaire, d'une seconde ligne déployée par groupes de quatre, et d'une forte réserve. Le tiers du bataillon est ainsi aux prises avec l'ennemi et assez bien échelonné pour faire l'office d'un véritable tampon : nous voici ainsi revenu *au rang avancé* des bataillons prussiens, ou mieux encore à l'*ordre français* de Mesnil-Durand, objet d'une discussion si passionnée entre cet écrivain et Guibert.

On a aussi essayé le déploiement d'une *colonne simple, serrée ou à demi-distance, par division*, par le procédé réservé jusqu'ici pour le déploiement de la colonne double. La 1re division ne bouge pas et commence son feu, les 3e, 5e et 7e pelotons déploient à droite de la 1re division, les 4e, 6e et 8e à gauche. Une fois le mouvement terminé, on numérote de nouveau les pelotons, le 7e prend le n° 1, le 5e le numéro 2, et ainsi de suite, selon l'ordre dans lequel ils se présentent, de la droite à la gauche. Adieu donc aux compagnies d'élite !

Une colonne profonde de plusieurs bataillons peut être mise en ligne d'une manière analogue; supposons-la de six bataillons : le bataillon tête de colonne se déploie de suite et devient bataillon central de la ligne de bataille, le 2e bataillon déboîte à droite, le 3e à gauche, le 4e à droite, et ainsi des autres. A la fin du mouvement, la ligne de bataille, de la droite à la gauche, est formée des 6e, 4e, 2e, 1er, 3e et 5e bataillons. Cette formation gagne évidemment en rapidité sur la formation habituelle, mais elle a l'inconvénient de morceler le commandement des régiments, ce qui rend la transmission des ordres plus difficile, réduit les colonels à un rôle des plus minces et fait de la ligne de bataille une chaîne d'éléments juxtaposés mais sans cohésion suffisante quand il s'agit de leur donner une impulsion commune. En outre, quand un corps d'armée débouche sur un champ de bataille, si les mesures ont été sagement prises, il faut admettre que son avant-garde a déblayé le terrain et que les trois divisions du corps débouchent *à peu près* en colonnes parallèles, vis-à-vis des points d'appui des deux ailes et du centre. Dans ce cas, la division du centre est la seule intéressée à déployer d'après la méthode nouvelle; celle de l'aile droite, arrivant la droite en tête, devra se former en avant en bataille dans l'ordre naturel; celle de l'aile gauche devra exécuter la même formation *par inversion*. Admettons donc le déploiement nouvellement préconisé comme une formule de plus à la disposition des tacticiens et comme une exception, mais ne sacrifions pas avec trop d'empressement les anciennes qui, comme on le voit, peuvent encore avoir leur bon côté.

Le mérite intrinsèque de ces essais de manœuvres a été singulièrement rehaussé, on peut le dire, par la promptitude avec laquelle elles ont été comprises et exécutées. On ne savait ce qui était le plus à louer, de la maléabilité extraordinaire des troupes, ou de la clarté des explications de ceux qui étaient chargés de l'expérience. L'Empereur lui-même en a témoigné plusieurs fois sa surprise et sa satisfaction.

Le bivouac du 14 août était plutôt un bivouac de marche qu'un bivouac de position, cependant comme les batailles dites de *rencontre* peuvent devenir plus fréquentes à cause des moyens nouveaux et rapides dont disposent les armées modernes, il devient nécessaire, en asseyant un camp de marche, de ne négliger aucune des précautions qu'on prendrait et des avantages qu'on rechercherait à la veille d'une bataille rangée.

Si la position ne commande pas le pays, il faut que la disposition des troupes y remédie : ceci explique pourquoi le corps d'armée du camp, arrêté sur la rive gauche de la Suippes, dans une position découverte et presque dominée, a dû former un vaste rectangle défensif. Le front de ce rectangle était occupé par la 3e division; la face droite, par la 2e, campée par brigade, sur deux lignes; la face gauche, par la 4e division; la quatrième face, par l'artillerie et la cavalerie de réserve. Le 5e bataillon de chasseurs, resté sur la rive droite, gardait le pont de Chanterenne.

Dans un bivouac bien établi, l'eau et le bois doivent être à proximité, ceci est de première nécessité; le système des grand'gardes, des reconnaissances, celui des avant-postes mobiles, doivent être établis d'après les prescriptions du règlement,

en ce qui concerne la cavalerie légère, dans l'ouvrage du général de Brack, et, en ce qui concerne le service des patrouilles volantes de nuit, dans les *Instructions pratiques* du maréchal Bugeaud pour les troupes en campagne.

D'autres objets, non moins importants, méritent de fixer la sollicitude d'un commandant en chef; il doit, par exemple, donner à ses ailes et à son centre, pour point d'appui, des villages fortement occupés, chaque fois que les circonstances s'y prêtent. L'histoire démontre, en effet, qu'il n'est pas de points plus faciles à disputer avantageusement, quand on a eu le temps d'y faire quelques préparatifs de défense. Une ferme, un château isolé peuvent rendre les mêmes services ou à peu près, tout en exigeant moins de monde et en rendant la direction de la défense plus simple.

L'avantage inhérent à la possession des villages passe évidemment à l'ennemi si l'on néglige de faire occuper, aux environs du bivouac, ceux qui, par leur proximité, pourraient favoriser ses entreprises et paralyser un mouvement en avant projeté pour le lendemain. On y enverra donc tout au moins de fortes découvertes.

Sur un terrain uni, facile, dénudé comme celui du camp, il y a peu de précautions à prendre pour assurer la police des routes; partout ailleurs, au contraire, rien n'est plus essentiel, il faut s'opposer absolument à ce que les colonnes, les parcs, les divers convois y séjournent. Pour que les bataillons, batteries ou escadrons puissent en effet porter, partout et à tout instant, les forces vives de la défense ou de l'attaque, il faut que rien n'obstrue, même momentanément, les grandes artères par lesquelles ils débouchent.

« Dans un bivouac rapproché de l'ennemi, et qui doit précéder un combat, il « importe de ne pas rompre l'organisation des divisions. Il faut qu'elles soient « prêtes à entrer en action, et que toutes les parties qui les composent restent « ainsi dans la main de leurs chefs. Cette considération permet au commandant « en chef d'adopter des dispositions différentes pour chaque division, selon les « probabilités du lendemain. Mais ces dispositions sont générales et le détail de « leur exécution revient aux généraux commandant les divisions. » Un second avantage, c'est que dans le cas où l'on serait attaqué à l'improviste, on peut immédiatement mettre en ligne de l'infanterie, de l'artillerie et de la cavalerie habituées à combattre ensemble.

La levée du camp a été annoncée officiellement pour le 1er septembre par l'ordre suivant :

Ordre général n° 51.

« Officiers et soldats,

« Vous êtes arrivés au terme de vos travaux : le camp sera levé le 1er sep- « tembre. Sous peu de jours, vous rejoindrez vos garnisons; mais en y rentrant, « rappelez-vous que l'enseignement que vous venez de puiser au camp exige une « plus longue étude encore, et ne négligez aucune occasion de développer votre « instruction militaire. Conservez ces habitudes de discipline, d'ordre, de tenue qui « forment le caractère moral le plus précieux d'une armée solidement constituée. « Conciliez-vous l'affection des populations par la dignité de vos actes, par le « respect aux usages, à la propriété et aux personnes. Ne restez pas isolés et

« oisifs dans les cités que vous occuperez : associez-vous au progrès que le génie « de l'Empereur a su imprimer à toutes les institutions de la nation. Si dans le « cours de votre carrière, votre courage vient à être soumis aux épreuves du « champ de bataille, ayez toujours présent à l'esprit le souvenir de la patrie qui « vous a confié son honneur, sa gloire et la défense de ses intérêts.

« Je ne saurais me séparer de vous sans exprimer l'éloge que méritent si bien « le dévouement à vos devoirs et le zèle dont vous n'avez cessé de donner la « preuve. Je vous remercie hautement du concours aussi intelligent qu'empressé « que j'ai trouvé dans tous les grades et spécialement chez les généraux et les « chefs des divers services.

« Que notre adieu au camp soit l'expression de notre dévouement au pays.

« Vive l'Empereur ! »

NOUVELLES ET CHRONIQUE.

Le Département militaire de la Confédération Suisse a adressé aux autorités militaires des cantons les circulaires suivantes :

Berne, le 11 *septembre* 1867.

Tit. — Comme les instructeurs appelés à l'école générale des instructeurs qui aura lieu à Thoune devront être exercés au maniement du fusil, aux mouvements de la charge et aux exercices de tir, complétement équipés, et qu'en outre ils devront être pourvus de la cartouchière, du fourreau de bayonnette et d'une capote, nous avons l'honneur de vous demander de bien vouloir les munir des effets d'équipement suivants :

1° Tous les instructeurs, à l'exception des instructeurs en chef, devront être pourvus d'une capote de soldat ;

2° Tous les instructeurs, y compris les instructeurs en chef, devront être munis d'une cartouchière, d'un fourreau de bayonnette avec ceinturon, tourne-vis, lavoir, monte-ressort et flacons à huile ;

3° Les instructeurs avec le grade de sous-officier devront être munis du sac avec tous les effets de propreté.

Agréez, tit., etc.

Berne, le 16 *septembre* 1867.

Tit. — Sur la demande des gouvernements des cantons d'Untervalden-le-Bas, Fribourg, Vaud et Neuchâtel, et en considération du danger qui aurait pu résulter de l'apparition du choléra dans plusieurs cantons, le Conseil fédéral a, dans sa séance de ce jour, décidé de renvoyer le rassemblement de troupes de cette année.

En conséquence, les ordres de marche que nous vous avions transmis à cet effet sont retirés et les mesures prises suspendues.

En ce qui concerne les cours préparatoires qui ont lieu actuellement dans les cantons, ils doivent être terminés et les bataillons licenciés le 22 du mois courant. Si, cependant, l'état sanitaire d'un corps de troupes était l'objet de quelques inquié-